Officialité métropolitaine de Québec

Le personnel de ce tribunal ecclésiastique vient d'être modifié, de manière à remplir les vides que la mort y a faits. Voici comment les diverses fonctions de l'Officialité se répartissent maintenant:

Mgr C.-A. Marois, official.

Mgr L.-A. Paquet, MM. les abbés L. St.-G.-Lindsay, Cl. Arsenault, Eug. Laflamme, assesseurs.

Mer H. Têtu, promoteur.

M. l'abbé J. Gignac, vice-promoteur et défenseur du iien matrimonial.

M. l'abbé J.-J. Laberge, chanceiier.

Nécrologie

FEU MGR SIROIS

Mgr Sirois, né à Kamouraska le 23 mars 1835, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 9 octobre 1859.

Il fut professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1859 à 1863; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, de 1863 à 1865; curé de Saint-Victor de Tring, avec desserte de Saint-Ephrem de Tring, de 1865 à 1867; et, depuis cette dernière date, curé du Cap-Saint-Ignace, où il a établi un couvent des Sœurs de la Charité en 1894, bâti deux églises successives, en 1880 et en 1891, et d'où il a foadé Sainte-Apolline, en 1877.

Mgr Sirois avait reçu le titre de prélat de Sa Sainteté à l'occasion de la cé dibration de ses noces d'or sacerdotales, qui eut lieu le 22 juillet 1909.

Les funérailles du vénéré défunt ont eu lieu mardi, le 24, au Cap-Saint-Ignace, au milieu d'un concours considérable d'ecclésiastiques et de fidèles. S. G. Mgr l'Archevêque a interrompu sa retraite annuelle, qu'il avait commencée à Deschambault, pour aller présider ces funérailles.

M. l'abbé Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne, a prononcé l'oraison funèbre.

FEU M. L'ABBÉ CHAGNON

M. l'abbé F.-X. Chagnon, curé de Champlain, N.-Y., et décé-